

PUBLIC ART EXPERIENCE 2

2024 - 2025

Un projet d'art public à Belval

Présentation des œuvres d'art

Vendredi 5 juin 2026

DOSSIER DE PRESSE



Photo : © Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval

Le Fonds Belval
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette
+352 26840-1
communication@fonds-belval.lu
www.fonds-belval.lu

Contacts :
Frédéric Humbel, frederic.humbel@fonds-belval.lu
Amandine Bourdy amandine.bourdy@fonds-belval.lu

Sommaire

1. Le projet d'art public à Belval	page 3
2. Le concours	page 4
3. Les lauréats	page 6

1. Le projet d'art public à Belval

Le projet d'art public à Belval (dénommé Public Art Experience) trouve sa base légale dans la loi du 19 décembre 2014 relative aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle et à la promotion de la création artistique, et dans le règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 déterminant le pourcentage du coût global d'un immeuble, réalisé par l'État ou par les communes ou les établissements publics, financé ou subventionné pour une part importante par l'État, à affecter à l'intégration d'œuvres artistiques.

Cette législation repose sur le principe dit du « 1 % artistique ». Ce mécanisme vise à promouvoir la création contemporaine et à rendre l'art accessible au public dans les espaces de vie collectifs. Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 8 mars 2023 relative à l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics, ce principe dispose d'un cadre juridique encore plus autonome et modernisé.

La loi impose donc à l'État, aux communes ainsi qu'aux établissements publics de consacrer une partie du coût de certains projets immobiliers publics à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art. Sont concernés les projets de construction, d'extension, de transformation ou de réhabilitation d'immeubles susceptibles d'accueillir du public, lorsque ceux-ci sont réalisés directement par des acteurs publics ou bénéficient d'un financement étatique d'au moins 25 % du coût global du projet.

Le montant réservé à l'intégration artistique correspond à au moins 1 % du coût de construction du bâtiment, avec un plafond fixé à 500.000,00 euros TTC, indexé selon l'évolution des prix de la construction. Ce budget couvre non seulement la réalisation de l'œuvre, mais également les frais liés à sa conception, son installation, sa documentation et sa valorisation.

L'objectif de cette législation est multiple. D'une part, elle soutient les artistes et la création contemporaine en favorisant les commandes publiques. D'autre part, elle contribue à l'amélioration de la qualité des espaces publics. L'intégration d'œuvres artistiques dans les écoles, centres culturels, infrastructures sportives ou bâtiments administratifs permet ainsi de renforcer l'identité culturelle du pays et de démocratiser l'accès à l'art dans la vie quotidienne des citoyens.

La législation luxembourgeoise traduit la volonté des pouvoirs publics de considérer l'art comme une composante essentielle du cadre de vie collectif. En associant création artistique, architecture et espace public, le dispositif du « 1 % artistique » participe à la constitution d'un patrimoine culturel durable et accessible à tous.

2. Le concours

Le Fonds Belval est un établissement public créé par la loi modifiée du 25 juillet 2002. Il assume le rôle de maître d'ouvrage pour la construction, la gestion, l'exploitation et la maintenance des infrastructures et des équipements de l'État à Belval, friche industrielle rassemblant aujourd'hui des habitations, des services, des commerces, des institutions scientifiques et d'enseignement, des infrastructures sportives, des centres culturels et de loisirs.

Dans le cadre de sa mission, le Fonds Belval est habilité à investir dans la création artistique. Il a lancé, en 2013, une première édition du Public Art Expérience (PAE) et il lui incombait d'en programmer une seconde.

C'est pourquoi, il a organisé un concours d'idée dont l'objet était la conception et la réalisation de trois œuvres artistiques destinées à des espaces publics spécifiques à Belval. L'intervention d'artistes ou d'équipes d'artistes et l'intégration de leurs œuvres devaient, par leur présence, faire sens dans les différents espaces publics spécifiques retenus pour l'installation d'œuvres d'art.

L'art public doit avoir une utilité pour la communauté, contribuer à créer des valeurs sociétales et à lui donner son identité culturelle. Le site de Belval, dont la Terrasse des Hauts Fourneaux et la Cité des Sciences, offre la chance unique de développer un projet d'art public dans cette perspective.

Le PAE se développe sur les principes fondateurs de renouer le lien entre art et société, entre création et espace public. Pour s'identifier au site de Belval, le PAE se doit de souligner la présence de l'art dans la ville et favoriser l'échange avec le public. La confrontation entre public et art a pour but de laisser un impact, de déclencher des réflexions, de comprendre l'art et l'environnement urbain autrement, de susciter une communication fructueuse entre tous les intervenants.

Le PAE se concentre sur des œuvres publiques, c'est-à-dire des œuvres conçues et réalisées pour être installées dans l'espace où vivent femmes et hommes. Elles peuvent relever, tout aussi bien, de la sculpture, de la peinture murale, de l'art digital ou des médias et des technologies contemporains.

Les œuvres dans l'espace public ne doivent pas seulement servir à célébrer ou commémorer lors de rassemblements et cérémonies. Elles peuvent aussi simplement apparaître aux regards des passants, de manière soudaine ou familière au fil des déplacements quotidiens. Bien sûr, ces œuvres doivent être pérennes.

Le concours d'idées comportait deux phases :

- une première phase d'appel de candidatures, aboutissant à la pré-sélection de neuf artistes ou d'équipes d'artistes au maximum,
- une deuxième phase, celle du concours lui-même, aboutissant à la sélection finale des trois artistes ou d'équipes d'artistes et de leurs projets à réaliser.

La pré-sélection et la sélection finale des artistes ont été confiées à un jury international. Présidé par Bernard Ceysson, historien de l'art, ancien conservateur territorial en chef du patrimoine, il était ainsi composé : Jörg Daur, directeur adjoint du Museum Wiesbaden, Hessisches Landesmuseum für Kunst und Natur ; Jo Kox, premier conseiller de gouvernement, ministère de

la Culture, Luxembourg ; Bernard Marcelis, historien de formation, critique d'art et commissaire d'expositions ; Ruud Priem, chef de département, conservateur des beaux-arts, Nationalmuseum Föschmaart, Luxembourg ; Bettina Steinbrügge, directrice du Musée d'Art moderne Grand-Duc Jean, Luxembourg et Daniela Di Santo, directeur du Fonds Belval.

Après analyse des candidatures lors de la première phase et des projets remis lors de la deuxième phase, le jury a retenu trois projets artistiques, motivant ses choix selon des critères strictes : cohérence et pertinence du projet par rapport au contexte, originalité et qualité artistique, pérennité, durabilité et facilité d'entretien, faisabilité et capacité à maîtriser les contraintes inhérentes, cohérence du budget.

Les trois artistes lauréates sont : Cécile Dupaquier, Hisae Ikenaga et Näimé Perrette. Elles ont toutes travaillé le métal, chacune selon une approche singulière, révélant des univers personnels et démontrant que la maîtrise technique peut pleinement s'allier à l'audace créative.

3. Les lauréates

3.1. Cécile Dupaquier

Titre de l'œuvre : *En parallèle, 2025*

Née en France en 1970, Cécile Dupaquier est diplômée de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon. Elle vit et travaille à Berlin depuis 2004. Sa relation avec l'Allemagne débute par une résidence des régions Rhône-Alpes et Bade-Wurtemberg à l'Institut français de Stuttgart en 1997-98, suivie d'une exposition personnelle au Kunstmuseum de Bonn en 2001. En 2003, elle est en résidence à l'Akademie der Künste de Berlin, où elle exposera l'année suivante. Son travail a ensuite été présenté, entre autres, au Muzeum Sztuki à Łódź (Pologne), au Centre d'Art Le 19 - CRAC à Montbéliard (France), à la Galerie Daniel Marzona à Berlin, ainsi qu'au Musée Ploschad Mira à l'occasion de la 14e biennale de Krasnoïarsk (Sibérie). En 2021, elle obtient une bourse de travail de la fondation Kunstfonds (Bonn). Elle est représentée par la galerie Mathias Güntner (Hambourg/Berlin) depuis 2023.

« Comment un mur en béton aussi imposant peut-il s'intégrer dans la minéralité de l'environnement et dans l'histoire du lieu ? Comment transmettre quelque chose comme de l'espace ? Et surtout : comment faire entrer la lumière dans l'obscurité ?

Avec une intervention minimaliste, la sculpture murale En parallèle reprend ces questions et les reflète de manière ludique, par un geste répétitif dans l'espace : quatorze bandes longitudinales en acier inoxydable poli miroir et juxtaposées sur les trois faces du volume en béton absorbent la lumière de l'environnement et la renvoient simultanément. Le titre, composé des deux mots grecs « para » (à côté, le long, contre) et « allelon » (l'un à l'autre, réciproquement), ne désigne pas seulement une propriété géométrique : En parallèle évoque aussi des mouvements simultanés, la recherche du rythme et une cohabitation dynamique entre l'art et l'architecture.

Les bandes en inox poli miroir reprennent la verticalité du terrain des hauts fourneaux, « sautillent » au-dessus de la porte de l'ascenseur, couvrent presque toute la hauteur en montant jusqu'au sommet du mur. Elles s'élèvent vers le ciel comme les hautes cheminées qui marquaient autrefois la silhouette de Belval. Le matériau acier renvoie, lui aussi, à la tradition des hauts-fourneaux, mais il le fait de manière noble et brillante, tournée vers l'avenir — clin d'œil à la préférence pour le verre dans l'architecture contemporaine. Dans le même temps, En parallèle reprend les reflets des bassins d'eau présents sur tout le site : si l'environnement se réfléchit horizontalement et au ras du sol sur la surface de l'eau, il se révèle ici en lignes verticales.

Avec En parallèle, les habitants et visiteurs peuvent explorer l'espace chaque jour à nouveau et l'appréhender différemment. Selon l'heure de la journée, la saison et le temps qu'il fait, de nouvelles couleurs s'offrent à eux en permanence ainsi que, en fonction de leur position, de nouvelles vues. La « paroi nord » devient non seulement un miroir, mais aussi un écran de l'architecture qui l'entoure, de l'histoire du lieu et de l'urbanité qui s'y joue : en passant devant, l'environnement se déplace comme dans un film composé d'images individuelles. ».

Cécile Dupaquier



Photo : © Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



Photo : © Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval

3.2. Hisae Ikenaga

Titre de l'œuvre : *Furnished Line IV, 2025*

Hisae Ikenaga (née en 1977 à Mexico) est une artiste contemporaine installée au Luxembourg. Elle a suivi une formation artistique au Mexique, au Japon et en Espagne. Son travail explore des formes industrielles, viscérales et multifonctionnelles, en se concentrant sur la transformation des objets et des espaces. Elle a présenté de nombreuses expositions personnelles, dont « Anatomies of Use » (Kiosk, Gand, 2026), « Phantom Limbs » (Konschthal Esch, 2024), « Restes morcelés » (La BF15, Lyon, France, 2024) et « Industrial-Visceral » (Saarländische Galerie – Europäisches Kunstforum e.V., Berlin, Allemagne, 2023). Elle a également participé à des expositions collectives dans d'importantes galeries et institutions en Europe et sur le continent américain. Son parcours a été salué par de nombreux prix, bourses et résidences internationaux, dont le prix luxembourgeois LEAP (The Luxembourg Encouragement for Artists Prize) et une bourse de la Fondation Pollock-Krasner.

« Belval est un lieu façonné par l'envergure et la transformation, par la mémoire de l'industrie et la présence d'une architecture contemporaine qui continue d'affirmer sa monumentalité. Ici, l'acier est indissociable de mouvement : la circulation des matériaux, des corps, des histoires superposées dans l'espace.

*Dans cet environnement, *Furnished Line IV* introduit un rythme différent. Plutôt que d'aborder le site par sa masse ou son volume, cette sculpture se déploie comme une ligne continue dans l'espace, un plan ouvert, en trois dimensions, que les visiteurs découvrent au fil de leurs déambulations sur le site. Elle n'est pas conçue pour être observée d'un unique point de vue, mais pour être appréhendée en passant, en marchant et en tournant autour, sous plusieurs angles.*

La ligne dessine des fragments d'objets en acier inoxydable provenant de transports publics, de rampes d'escalier, de salles de bains et de mobilier hospitalier : des espaces dont les soins, l'hygiène et les gestes du quotidien sont l'essence. Ces formes familières sont rendues abstraites et recomposées, mêlant la mémoire domestique à la sphère publique. À mesure que le spectateur avance, la sculpture évolue : les détails apparaissent et se dissipent, les contours se chevauchent et la ligne alterne entre présence et transparence.

Intégrée à l'architecture du site, la sculpture s'adapte à son environnement plutôt qu'elle ne le domine. La sculpture étant installée dans l'eau, le reflet double la ligne : le trait s'étend vers le bas, adouci et déformé, introduisant une seconde dimension fluide qui contraste avec la rigidité de l'acier. La sculpture semble flotter, son poids étant visuellement éliminé par la lumière, le mouvement et le reflet.

*Ainsi, *Furnished Line IV* invite les visiteurs à ralentir, à regarder de près et à prendre conscience de leur propre mouvement dans l'espace. La sculpture métamorphose l'acier, symbole de la puissance industrielle, en un matériau de proximité, en étroite relation avec le corps, le toucher, la mémoire. Dans un paysage marqué par la monumentalité, l'œuvre propose une expérience intime et partagée, où les gestes privés résonnent doucement dans l'espace collectif. ».*

Hisae Ikenaga



Photo : © Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval

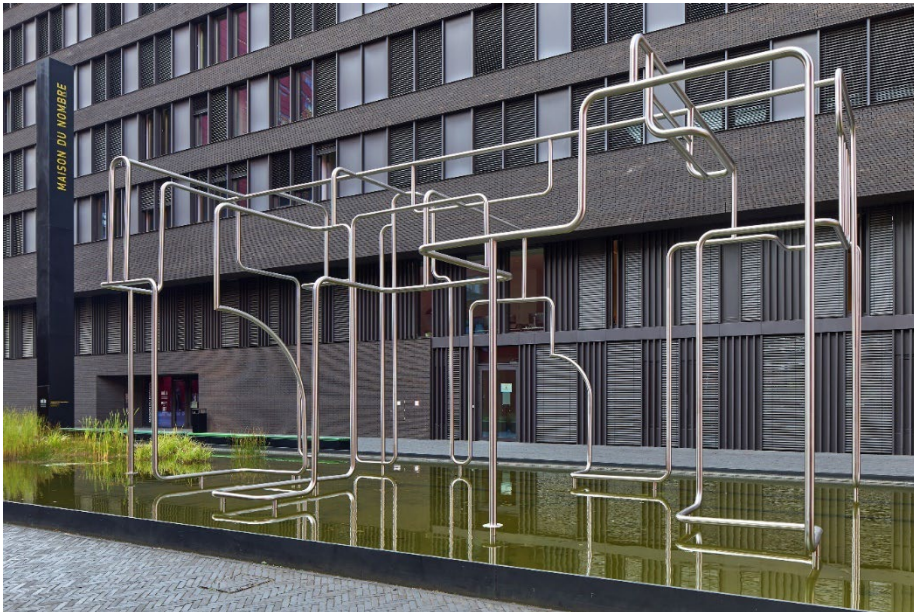


Photo : © Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval

3.3. Naïmé Perrette

Titre de l'œuvre : *Transmutation, 2025*

À travers la sculpture, la vidéo, l'image et l'installation, Naïmé Perrette crée des assemblages complexes qui interrogent les rapports à nos environnements sociaux et géographiques. Son travail aborde la façon dont les sociétés interviennent sur leurs territoires et les représentent, ou encore le rôle du travail et des pratiques créatives dans la construction de l'identité. Elle confronte différentes perspectives et rapports d'échelle à la fois dans ses œuvres physiques et dans ses films. Ceux-ci nous plongent dans l'underground, au sens propre ou figuré : dans les profondeurs d'une mine russe, à bord d'un chalutier français, dans les scènes punk hardcore de Melbourne et hip-hop de Richmond, ou encore dans la recherche d'une nouvelle source d'énergie souterraine, quasi mythique.

Diplômée de l'ENSAD (Paris) en Cinéma d'Animation, elle a été résidente à la Villa Albertine ainsi qu'à la Rijksakademie van Beeldende Kunsten d'Amsterdam. Son travail a notamment été présenté au Wiels (Bruxelles), à la 5e Biennale d'art contemporain de l'Oural (Ekaterinbourg), à De Eye (Amsterdam), au HKW (Berlin), au STUK (Louvain), au Museu de Arte Moderna (Rio de Janeiro) et à Simian (Copenhague).

« Transmutation » désigne un changement de nature, une modification de la matière. Depuis plus d'un siècle, les paysages de la région de Minnet ont été complètement remodelés. Les forêts et champs ont été supplantés par des usines sidérurgiques, les sols ont été creusés, les terres rouges ont été transformées en métal usiné. Puis l'exploitation métallurgique a pris fin, laissant des vestiges monumentaux autour desquels la cité de l'innovation vient d'être construite.

Transmutation raconte cette mutation de ce paysage - de l'extraction de minerai et la production de l'acier, à l'exploitation et la production de savoirs.

Les strates de l'une des sculptures s'élèvent hors de l'eau, décomposant les étapes de cette transformation de la terre rouge à une matière miroitante. Une autre sculpture lui fait suite : elle évoque une dissolution, comme une possible transformation future. La troisième est quant à elle un enchevêtrement de strates qui coexistent : un instant présent formé par des dynamiques multiples.

Le mythe de la Transmutation en alchimie, c'est une transformation de métaux non précieux en métaux nobles - voire même d'un élément en un autre : la terre, l'eau, l'air, le feu. À l'atelier, pendant 9 mois, c'est en quelque sorte ce que nous avons essayé de faire avec l'équipe de ferronnier.e.s. Les flammes des chalumeaux et les dizaines de milliers de coups de marteaux ont fait épouser à des tôles plates la texture de la roche et les volumes des sculptures. De longues semaines de polissage et la coloration par la chaleur ont métamorphosé l'aspect de la matière. Une fois installées dans le bassin, avec les reflets de l'eau et du ciel et les mouvements d'air, les sculptures étaient enfin complètes. ».

Naïmé Perrette



Photo : © Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



Photo : © Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval

Le Fonds Belval a publié un ouvrage de 320 pages consacré au PAE2. Richement illustré, il rassemble de nombreux articles dédiés à l'art public ainsi qu'aux trois œuvres.

En complément de cette publication, trois films, réalisés par Éric Chenal, plongent le spectateur au cœur du processus créatif : ils retracent la naissance des œuvres dans les ateliers et suivent leur installation sur le site de Belval.

Le Fonds Belval, 5 juin 2026.